



# Aperçu de la présentation

1. À propos du CRSH et du CNVR
2. Buts et objectifs de l'initiative
3. Caractéristiques principales
4. Évaluation et revue du mérite
5. Admissibilité
6. Recherche autochtone
7. Considérations EDI
8. Préparation de votre demande
9. Foire aux questions
10. Coordonnées

# À propos du CRSH et du CNVR

Cette occasion de financement est une initiative conjointe entre le Centre national pour la vérité et la réconciliation et le Conseil de recherches en science humaines du Canada.

- [Le Centre national pour la vérité et la réconciliation](#) est un lieu d'apprentissage et de dialogue où les vérités des survivantes et survivants des pensionnats autochtones ainsi que de leurs familles et de leurs communautés sont honorées et protégées pour les générations futures. Les archives du Centre constituent le fondement de l'apprentissage et de la recherche continue. Les survivantes et survivants et leurs familles, les éducatrices et éducateurs, les chercheuses et chercheurs et le grand public peuvent explorer plus en profondeur le système des pensionnats autochtones dans le but de favoriser la réconciliation et la guérison.
- Le CRSH est un organisme fédéral de financement de la recherche qui encourage et appuie la recherche et la formation en sciences humaines. Il s'est engagé depuis longtemps à appuyer la recherche menée « par et avec » les Premières Nations, les Inuit et les Métis. Au cours des dernières années, il a joué un rôle de premier plan, au nom des organismes fédéraux de financement de la recherche, dans l'élaboration – en partenariat avec les peuples autochtones – d'un modèle de recherche et de formation en recherche interdisciplinaires qui contribue à la réconciliation.

# Buts et objectifs

Le CRSH et le CNVR invitent les équipes dirigées par des chercheuses ou chercheurs inuits, des Premières Nations ou de la Nation métisse à présenter des propositions de partenariats nouveaux ou existants qui contribuent à la compréhension collective de la vérité et de la réconciliation. Les propositions pourraient, par exemple, porter sur l'histoire des pensionnats autochtones ou sur l'héritage laissé par ces pensionnats et les politiques d'assimilation du Canada dans un ou plusieurs domaines, notamment la protection de l'enfance, l'éducation, la langue et la culture, la santé et la justice.

Le CRSH et le CNVR reconnaissent l'expérience des communautés inuites du Nord et encouragent les équipes dirigées par des Inuit à soumettre des propositions axées sur les réalités de l'Inuit Nunangat.

Les équipes financées dans le cadre du Réseau de réconciliation en réponse à l'appel à l'action 65 participeront aux activités gérées par le CNVR, qui agira à titre de pôle de coordination. Ainsi, les équipes prendront part à ce qui suit :

- un dialogue et un réseautage réguliers entre les équipes de projet, sous la direction du pôle de coordination;
- des activités de mobilisation des connaissances, qui peuvent inclure des baladodiffusions, des séances de conférence, etc.;
- des conférences organisées par le pôle de coordination, qui peuvent donner lieu à la publication de rapports publics explorant et mettant en valeur les résultats des recherches;
- des activités visant à assurer le succès du Réseau et à promouvoir les interactions entre les équipes.

# Buts et objectifs *-suite*

L'objectif principal du Réseau de réconciliation en réponse à l'appel à l'action 65 consiste à accorder des subventions qui, s'échelonnant sur une période de cinq ans, financent des [partenariats](#) nouveaux et existants faisant progresser la recherche, la formation en recherche et (ou) la mobilisation des connaissances en sciences humaines par une collaboration mutuelle et un partage du leadership intellectuel ainsi que par des ressources sous forme de [contributions en espèces ou en nature](#).

La qualité de la formation, du mentorat et des plans d'employabilité des étudiantes et étudiants et des [chercheuses et chercheurs émergents](#) comptera pour beaucoup dans l'évaluation de l'initiative proposée. Les [Lignes directrices liées à une formation en recherche efficace](#) précisent la façon dont les étudiantes et étudiants et les chercheuses et chercheurs émergents peuvent participer de façon importante aux initiatives proposées.

Le leadership intellectuel et la gouvernance à l'origine d'un partenariat nouveau ou existant peuvent provenir de la communauté de recherche ou d'organismes partenaires des secteurs public, privé et sans but lucratif. Cependant, seul un établissement qui satisfait aux exigences [en matière d'admissibilité](#) peut administrer la subvention accordée.

# Caractéristiques principales

- **Valeur et durée :**

Les subventions offertes dans le cadre du Réseau de réconciliation en réponse à l'appel à l'action 65 ont une valeur de 200 000 \$ par année sur une période de cinq ans, jusqu'à concurrence d'un total d'un million de dollars. Une prolongation automatique de la validité de la subvention sans financement supplémentaire est également disponible pour un an dans le cadre de cette initiative.

- **Date limite de présentation des demandes :**

15 mai 2023 (20 h, heure de l'Est)

- **Annnonce des résultats :**

les résultats seront communiqués en novembre 2023

# Évaluation et revue du mérite

Dans le cadre de cette initiative, le CNVR et le CRSH mettront sur pied un comité d'évaluation conjoint possédant de l'expertise en matière de recherche autochtone et de visions du monde, d'éthique et de protocoles connexes, ainsi qu'une connaissance spécifique de l'histoire et de l'héritage du système des pensionnats autochtones, des droits ancestraux et issus de traités, de la [Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones](#) et des relations entre la Couronne et les Autochtones.

## **Critères d'évaluation axés sur la réconciliation :**

- *Défi – But et importance de la recherche (40%)*
- *Faisabilité – plan visant l'atteinte de l'excellence (30%)*
- *Capacité – potentiel de réussite (30%)*

# Évaluation et revue du mérite *-suite*

**La sélection finale en vue d'un financement sera faite par le CNVR**, qui se servira des demandes recommandées à l'issue de l'évaluation du mérite pour établir un réseau équilibré en fonction des diverses propositions qu'elles présentent. Pour être équilibré, ce réseau devrait refléter, entre autres, les objectifs suivants :

- couvrir plusieurs domaines;
- couvrir plusieurs régions géographiques du Canada;
- atteindre un large éventail de communautés, y compris les Inuit, les Premières Nations et la Nation métisse;
- favoriser la réconciliation au Canada, tel que l'exprime le mandat du CNVR.

# Admissibilité

Cette occasion de financement s'adresse aux chercheuses et chercheurs inuits, des Premières Nations et de la Nation métisse qui sont affiliés à un [établissement canadien admissible](#) (université, collège ou organisme sans but lucratif) au moment de présenter leur demande. Celles et ceux qui sont affiliés à un établissement d'enseignement postsecondaire canadien, mais dont l'affiliation principale est avec un établissement d'enseignement postsecondaire étranger, ne peuvent pas avoir le statut de candidate ou candidat.

En outre, les candidates et candidats sont invités à consulter la liste des [organisations partenaires du CNVR](#) afin d'élargir leurs collaborations.

Les demandes doivent être présentées par une équipe de recherche composée d'au moins [une candidate ou directrice de projet ou d'un candidat ou directeur de projet](#) inuit, des Premières Nations ou de la Nation métisse. L'équipe peut comprendre des participantes ou participants comme des [codirectrices ou codirecteurs](#), des [cocandidates ou cocandidats](#) et (ou) des [collaboratrices ou collaborateurs](#). Les candidates ou directrices de projet et les candidats ou directeurs de projet préparent la demande avec l'équipe.

# Admissibilité -suite

Le CRSH et le CNVR effectueront ensemble un examen administratif de l'admissibilité des candidates et candidats. Puisque la présente initiative appuie des projets dirigés par des Autochtones et réalisés par des candidates et candidats autochtones, les candidates et candidats doivent toutes et tous s'identifier comme tels. Afin de répondre aux préoccupations que soulève l'utilisation des données de déclaration volontaire comme critère de sélection unique dans le cadre des occasions de financement destinées aux candidates et candidats inuits, des Premières Nations et de la Nation métisse, les candidates et candidats devront également :

- fournir un bref aperçu de l'histoire de leur communauté;
- décrire leurs liens personnels et leur expérience au sein de leur communauté;
- fournir le nom d'une personne-ressource de leur communauté au cas où il serait nécessaire d'effectuer un suivi.

On demandera l'avis du [Cercle consultatif en matière de recherche autochtone du CRSH](#) pour valider les résultats de l'examen administratif des documents fournis.

Le CRSH et le CNVR ne conseilleront pas les candidates et candidats quant à la façon de déterminer leur admissibilité en termes de déclaration volontaire.

# Admissibilité -suite

## Établissements

Seuls les établissements canadiens admissibles peuvent administrer les subventions. Ceux qui prévoient en administrer dans le cadre de la présente occasion de financement doivent être [admissibles](#) à le faire ou le devenir. Consultez la liste des [établissements admissibles au financement du CRSH](#).

Si votre établissement n'est pas actuellement admissible à gérer les fonds du CRSH, demandez à une représentante ou un représentant d'envoyer un courriel à [admissibilite.etablissements@sshrc-crsh.gc.ca](mailto:admissibilite.etablissements@sshrc-crsh.gc.ca) dès que possible pour discuter des mesures à prendre. Il est possible de faire une demande d'admissibilité jusqu'à cinq jours ouvrables avant la date limite de présentation des demandes de subvention (soit le **15 mai 2023**).

Pour que les candidates et candidats puissent remplir leur demande de financement, leur établissement doit déjà avoir entamé le processus d'admissibilité de manière à ce qu'elles et ils puissent sélectionner l'organisme administrateur sous l'onglet « Affiliations » dans le portail de demande. Il est nécessaire de désigner une représentante ou un représentant au sein de l'établissement qui agira à titre d'administratrice ou administrateur de la recherche et sera chargé d'envoyer la demande au CRSH avant la date limite. Créer le rôle d'administratrice ou administrateur de la recherche dans le [portail Convergence](#) peut prendre jusqu'à cinq jours ouvrables. Il est toutefois possible de continuer à remplir les sections clés de la demande durant ce temps (p. ex. les documents à l'appui à joindre). Pour en savoir plus, consultez les [instructions](#) qui accompagnent la demande.

# Admissibilité -*suite*

## Participants

### Cocandidates et cocandidats

Toute personne (y compris une chercheuse ou un chercheur de niveau postdoctoral) est admissible à agir à titre de [cocandidate ou cocandidat](#) à condition d'être officiellement affiliée à l'un des types d'organismes suivants :

- **au Canada** : établissements d'enseignement postsecondaire admissibles, organismes sans but lucratif, fondations philanthropiques, groupes de réflexion, administrations municipales et gouvernements provinciaux ou territoriaux
- **à l'étranger** : établissements d'enseignement postsecondaire

### Collaboratrices et collaborateurs

Toute personne qui apporte une contribution importante au projet peut avoir le statut de [collaboratrice ou collaborateur](#). Ces personnes n'ont pas à être affiliées à un établissement d'enseignement postsecondaire canadien admissible.

Les personnes du secteur privé et du gouvernement fédéral ne peuvent participer à la demande qu'à titre de collaboratrices ou collaborateurs.

### Organismes partenaires

Les organismes partenaires peuvent être des établissements ou des organismes (des secteurs public, privé et sans but lucratif) canadiens ou étrangers de tous genres. Les organismes autochtones, les gouvernements autochtones et les organismes sans but lucratif autochtones sont invités à agir à titre de partenaires.

# Admissibilité -suite

## Règles régissant l'utilisation des fonds de la subvention

Le poste de coordonnatrice, coordonnateur ou gestionnaire de projet représente une dépense admissible, mais trois restrictions s'appliquent :

- la personne ne peut pas être identifiée comme une participante ou un participant dans le cadre de la subvention;
- la personne ne peut pas être payée pour des services administratifs que l'établissement fournit habituellement;
- la personne ne peut pas être payée pour mener des activités de recherche.

Les organismes sans but lucratif peuvent demander une [allocation de détachement](#) pouvant couvrir jusqu'à 50 pour 100 du salaire annuel d'une employée ou d'un employé devant être temporairement remplacé, car elle ou il consacrera son temps à titre de candidate ou candidat ou directrice ou directeur de projet, codirectrice ou codirecteur ou cocandidate ou cocandidat.

# Recherche autochtone

Le CRSH dispose d'un certain nombre d'outils spécialement conçus pour aider les candidats qui œuvrent dans le domaine de la recherche autochtone, les personnes chargées d'évaluer le mérite des candidatures portant sur la recherche autochtone, ainsi que les collectivités et les autres partenaires qui collaborent à la recherche autochtone :

- [Définition de la recherche autochtone](#) adoptée par le CRSH
- [Lignes directrices pour l'évaluation du mérite de la recherche autochtone](#)
- [Chapitre 9 – La recherche visant les Premières Nations, les Inuits ou les Métis du Canada](#)

# L'équité, la diversité et l'inclusion (EDI)

- Le CRSH s'engage à accroître la participation équitable et inclusive au sein de l'écosystème de recherche – y compris les équipes de recherche – et à promouvoir l'intégration des considérations liées à l'EDI dans la conception et les pratiques de recherche.
- Le CRSH a élaboré un [guide](#) pour aborder les considérations liées à l'équité, à la diversité et à l'inclusion dans les demandes de subvention de partenariat. Il décrit les attentes et fournit des définitions, des exemples, des questions et des ressources sur lesquelles les candidats peuvent s'appuyer lorsqu'ils intègrent des considérations EDI dans le développement de leur partenariats et la conceptualisation de leur projets de recherche.


# L'équité, la diversité et l'inclusion (EDI)

## **Remarque au sujet de la confidentialité des renseignements personnels :**

Les candidates et candidats doivent protéger le caractère confidentiel des renseignements personnels de tous les membres de l'équipe et des stagiaires. La façon dont une personne s'identifie est considérée comme une information personnelle et confidentielle. Si des renseignements faisant l'objet d'une déclaration volontaire d'une ou d'un membre de l'équipe (genre, identité autochtone, handicap ou origine raciale p. ex.) sont pertinents dans le cadre du projet de recherche, vous pouvez les inclure, mais uniquement avec le consentement de la personne concernée. Sinon, les renseignements à déclaration volontaire d'une ou d'un membre de l'équipe ne doivent pas figurer dans la demande.

# Préparation de votre demande

Créer une demande  
via le  
[Portail Convergence](#)

1.  **Gouvernement du Canada** **Government of Canada**

Portail Convergence

[Questions?](#) | [Ouvrir une session](#)

## Utilisateurs du portail

### Entretien du système

En raison d'une maintenance planifiée du système, le portail convergence peut rencontrer des interruptions ou un décalage des performances entre **6h00 et 12h00 (HNE) le Samedi 21 janvier 21.**

Le portail Convergence s'adresse aux personnes qui participent aux programmes de financement du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada (CRSNG), du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (CRSH), ainsi que les programmes administrés par le Secrétariat des programmes interorganismes à l'intention des établissements au nom des trois organismes subventionnaires de la recherche au Canada, soit les Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC), le CRSNG et le CRSH.

Avant d'entrer dans le portail Convergence, vous devez lire les documents [Modalités](#) et [Transparence](#). Lorsque vous ouvrez une session et utilisez ce système, cela signifie que vous comprenez les politiques et conditions qui s'y rattachent et que vous consentez à l'utilisation de vos renseignements personnels à des fins administratives.

**Remarque :** si vous avez déjà un compte dans le portail de recherche, utilisez vos identifiants actuels pour ouvrir une session dans le portail Convergence.

### Ouvrir une session

Courriel

Mot de passe (obligatoire)

[Mot de passe oublié?](#)

Mémoriser les entrées

[Ouvrir une session](#)

Pour la première fois sur le portail Convergence?

## 2. Occasions de financement

### Entretien du système

En raison d'une maintenance planifiée du système, le portail convergence peut rencontrer des interruptions ou un décalage des performances entre **6h00 et 12h00 (HNE) le Samedi 21 janvier 21.**

[Demandes](#)

[Subventions](#)

[Occasions de financement](#)

**Remarque :** la date et l'heure limites pour la soumission des demandes sont affichées en fonction de l'heure locale.

Organisme	Nom	Étape	Date limite	Actions
CRSNG	Subvention centres d'accès à la technologie	Demande	2023-01-23 09:00	<a href="#">Créer la demande</a>
CRSH	Réseau de réconciliation en réponse à l'appel à l'action 65	Demande	2023-05-15 20:00	<a href="#">Créer la demande</a>

# Préparation de votre demande

## Les sections de la demande

1. Admissibilité des candidates et candidats
1. Détails relatifs à la demande
2. Invitations
3. Participantes et participants (Invitations)
4. Collaboratrices et collaborateurs (aussi membres de l'équipe)
5. Organismes partenaires
6. Domaines de recherche
7. Mots-clés
8. Résumé de la proposition
9. Budget proposé
10. Attestations, licences et permis
11. Évaluatrices et évaluateurs à exclure
12. Documents d'appui

# Préparation de votre demande

## Section de la demande : Admissibilité (5 étapes)

- Étape 1 : Admissibilité
- Étape 2 : Affiliations
- Étape 3 : Équité, diversité et inclusion
- Étape 4 : Domaines de recherche
- Étape 5 : Mots-clés

### Étape 2 de 5 : Affiliations

Vous devez indiquer toutes vos affiliations actuelles en précisant votre affiliation principale.

Les candidats doivent être affiliés à un établissement canadien qui détient l'admissibilité des établissements avec le CRSH. Seul un établissement canadien admissible peut administrer les fonds de la subvention. Veuillez contacter [admissibilite.etablisements@sshrc-crsh.gc.ca](mailto:admissibilite.etablisements@sshrc-crsh.gc.ca) pour en savoir plus.

[Ajouter l'affiliation/emploi](#)

Principale ↑	Date ↑	Organisme et département	Poste	Actions
	2021-11-15 - actuelle	ZZZ-INTERNAL TESTING ENVIRONMENT - Test Department	Test Position	<a href="#">Modifier</a>

Affiliation pour cette demande

Choisissez l'affiliation associée à cette demande. (obligatoire)

[Précédent](#) [Suivant](#) [Annulé](#)

# Préparation de votre demande -CV

## Documents CV

Mon information
Documents CV
Détails CV
Finaliser
Informations partagées
✓ Détails relatifs à la demande
Invitations
👤 Participants
Collaborateurs
Organismes partenaires
Domaines de recherche
...

Fichier PDF

Numéro :	1012-2023-00004	Organisme administrateur :	ZZZ-INTERNAL TESTING ENVIRONMENT
Candidat :	MacCaughan, Patricia	Occasion de financement :	Réseau de réconciliation en réponse à l'appel à l'action 65
Titre :	Test Pat		

Ajoutez des documents d'appui à la liste ci-dessous, s'il y a lieu. Veuillez consulter les [instructions à l'intention des candidats](#) pour les exigences en matière de CV pour l'occasion de financement spécifique à laquelle vous postulez, s'il y a lieu.

Toutes les pièces jointes doivent être converties au format PDF (format de document portable) avant de pouvoir être jointes à la demande.

Nom du document	Étape	Fichier	Actions
CV	Demande	Obligatoire	<a href="#">Téléverser le fichier</a>

# Préparation de votre demande

## Documents CV

Mon information
Documents CV
Détails CV
Informations partagées
Détails relatifs à la demande
Collaborateurs
Organismes partenaires
Domaines de recherche
Mots-clés
Résumé de la proposition
Budget proposé
Attestations, licences et permis
Exclusion d'évaluateurs
Documents d'appui

<b>Numéro :</b>	1010-2022-00101	<b>Organisme administrateur :</b>	ZZZ-INTERNAL TESTING ENVIRONMENT
<b>Candidat :</b>	Perreault, Chantelle	<b>Occasion de financement :</b>	Initiative de recherche sur la violence fondée sur le genre
<b>Titre :</b>			

Ajoutez des documents d'appui à la liste ci-dessous, s'il y a lieu. Veuillez consulter les [instructions à l'intention des candidats](#) pour les exigences en matière de CV pour l'occasion de financement spécifique à laquelle vous postulez, s'il y a lieu.

Toutes les pièces jointes doivent être converties au format PDF (format de document portable) avant de pouvoir être jointes à la demande.

Nom du document	Étape	Fichier	Actions
CV	Demande		<a href="#">Téléverser le fichier</a>

# Préparation de votre demande

## Détails relatifs à la demande

Mon information
Documents CV
Détails CV
Finaliser
Informations partagées
<input checked="" type="checkbox"/> Détails relatifs à la demande
Invitations
<input checked="" type="checkbox"/> Participants
Collaborateurs
Organismes partenaires
Domaines de recherche
Mots-clés
Résumé de la proposition
Budget proposé
Attestations, licences et permis
Exclusion d'évaluateurs
Documents d'appui
Finaliser et soumettre

[Fichier PDF](#)

Numéro :	1012-2023-00004	Organisme administrateur :	ZZZ-INTERNAL TESTING ENVIRONMENT
Candidat :	MacCaughan, Patricia	Occasion de financement :	Réseau de réconciliation en réponse à l'appel à l'action 65
Titre :	Test Pat		

### Titre de la demande (obligatoire)

Le titre de la demande doit être court et descriptif. Il est susceptible d'être utilisé à des fins de publication. Limitez l'utilisation de formes abrégées qui ne seraient pas comprises par un non-spécialiste (les acronymes ADN, OTAN, etc. pourraient être acceptables, mais d'autres acronymes ne le seraient probablement pas). Évitez également les noms de société et les dénominations commerciales.

### Langue de la demande (obligatoire)

Choisissez la langue que vous utiliserez tout au long **des étapes** de la demande.

- Anglais  
 Français

### Votre proposition est-elle liée à la recherche autochtone telle que le CRSH la définit ? (obligatoire)

#### Recherche autochtone

Si votre demande est liée à la recherche autochtone, elle sera examinée dans le contexte de la définition de la [recherche autochtone](#) et des [Lignes directrices pour l'évaluation du mérite de la recherche autochtone](#) du Conseil de recherches en sciences humaines.

- Oui  
 Non

[Sauvegarder](#)

# Préparation de votre demande

## Section de la demande : Invitations

- Les codirectrices/codirecteurs et les cocandidates/cocandidats doivent être invités par la directrice ou le directeur de projet via le portail Convergence
- Ces participantes/participants doivent ensuite remplir leur propre section d'admissibilité sur la plateforme (les mêmes 5 étapes) avant d'avoir accès à la demande.
- Une fois la section sur l'admissibilité complétée, les codirectrices/codirecteurs et les cocandidates/cocandidats doivent remplir leur section de la candidature (Documents CV et Détails du CV).

**Note :** Les collaboratrices et collaborateurs n'ont pas besoin d'être invités dans le système de demande de Convergence. Ils sont énumérés dans le formulaire de demande.

# Préparation de votre demande

## Invitations

Mon information
Documents CV
Détails CV
Finaliser
Informations partagées
Détails relatifs à la demande
<b>Invitations</b>
Participants
Collaborateurs
Organismes partenaires
Domaines de recherche
Mots-clés
Résumé de la proposition
Budget proposé
Attestations, licences et permis
Exclusion d'évaluateurs
Documents d'appui
Finaliser et soumettre

Fichier PDF

<b>Numéro :</b>	1010-2022-00101	<b>Organisme administrateur :</b>	ZZZ-INTERNAL TESTING ENVIRONMENT
<b>Candidat :</b>	Perreault, Chantelle	<b>Occasion de financement :</b>	Initiative de recherche sur la violence fondée sur le genre
<b>Titre :</b>			

Invitez d'autres personnes à travailler à la demande avec vous (p. ex. codirecteurs, cocandidats).

Les personnes invitées recevront un courriel présentant les étapes de l'inscription. L'état de vos invitations s'affichera ci-dessous. Les noms des personnes que vous avez invitées et qui se sont inscrites figureront dans la section « **Participants** », qui est accessible au moyen de la barre de menu de gauche.

Les critères d'admissibilité des participants peuvent varier d'une occasion de financement à l'autre. Veuillez consulter les critères de l'occasion de financement ou du programme pour lequel vous présentez une demande.

**Remarque :** Les adresses de courriel ne sont pas vérifiées, et les renvois de courriels ne sont pas consignés. Si une personne n'a pas accepté votre invitation, vérifiez auprès d'elle si elle l'a bien reçue.

### Liste d'invitations

Inviter un participant

Nom ↑	Rôle	Statut	Date	Actions
<del>www-tester-009@mailinator.com</del>	Codirecteur	Invitée	2022-08-22 09:46	Annuler Ré-envoyer
<del>www-tester-010@mailinator.com</del>	Cocandidat	Invitée	2022-08-22 09:48	Annuler Ré-envoyer

# Préparation de votre demande



Government  
of Canada

Gouvernement  
du Canada

La version française suit.

This is an automated message. Please do not reply.

Ceci est un message automatisé. Veuillez ne pas y répondre.

Patricia MacCaughan [patricia.maccaughan@sshrc-crsh.gc.ca](mailto:patricia.maccaughan@sshrc-crsh.gc.ca) vous a invité à participer à titre de Cocandidat dans le cadre de sa demande Réseau de réconciliation en réponse à l'appel à l'action 65 - 2023.

Titre de la demande : Test Pat

Si vous [acceptez cette invitation](#), vous serez dirigé vers le portail Convergence et devrez ouvrir une session (ou créer un compte). **Si vous avez déjà un compte dans le portail de recherche, utilisez vos identifiants de connexion pour ouvrir une session dans le portail Convergence.**

Si vous [déclinez cette invitation](#), un message automatisé sera envoyé à Patricia MacCaughan.

Si vous avez des questions concernant le fonds, veuillez les envoyer par courriel à [partenariats@sshrc-crsh.gc.ca](mailto:partenariats@sshrc-crsh.gc.ca).

Pour obtenir du soutien technique, veuillez écrire à [soutienweb@convergence.gc.ca](mailto:soutienweb@convergence.gc.ca) ou composer le 613-995-4273.

Merci.

# Préparation de votre demande

### Informations partagées

- Détails relatifs à la demande
- Invitations
- Participants**
- Collaborateurs
- Organismes partenaires
- Domaines de recherche
- Mots-clés
- Résumé de la proposition
- Budget proposé
- Attestations, licences et permis

Vous trouverez ci-dessous les participants à cette demande.

Pour ajouter un participant, invitez-le à partir de la section « Invitations » dans le menu de navigation de gauche. Les participants doivent être admissibles pour pouvoir s'inscrire.

Vous **devez** supprimer tous les participants dont le statut d'admissibilité est en suspens avant de soumettre votre demande.

Nom ↑	Rôle	État	Actions
Perreault, Chantelle	Directeur de projet	Information non finalisée	
tester, co-applicant	Codirecteur	Information non finalisée	<a href="#">Visionner les renseignements</a> <a href="#">Finaliser les renseignements</a> <a href="#">Supprimer le participant</a>

➤ La directrice ou le directeur de projet doit s'assurer que toutes les sections des participants sont bien remplies avant de finaliser et de soumettre la demande complète.

➤ Si un participant n'a pas rempli sa section de candidature, il doit être retiré manuellement de la liste des invitations par la directrice ou le directeur de projet avant la soumission.

# Préparation de votre demande

## Section de la demande : Organismes partenaires et mots-clés

- Les organismes partenaires ne sont pas invités via la plateforme Convergence, ils sont seulement énumérés.
- Dressez la liste des [organismes partenaires](#) qui ont accepté de participer au [partenariat](#). Si l'organisme auquel la candidate ou le candidat est affilié souhaite participer en tant qu'organisme partenaire, il doit être mentionné dans cette section.
- Téléchargez les lettres d'appui de chaque organisme partenaire dans la section Documents d'appui.
- Les mots clés peuvent être composés de plus d'un mot.

# Préparation de votre demande

## Section de la demande : Résumé

Fournissez un résumé clair de votre proposition, en indiquant :

- le but et les objectifs généraux du partenariat proposé
- les questions ou les enjeux à aborder et l'importance prévue des travaux; et
- l'envergure du partenariat proposé et l'engagement des organismes partenaires, y compris la coproduction de connaissances avec les organismes communautaires.

Limite de 2 500 caractères, espaces compris

# Préparation de votre demande

## Budget proposé

➤ Entrez les montants annuels demandés

➤ Puisqu'il s'agit d'une initiative de cinq ans, utilisez les boîtes pour les années 1 à 5

Saisissez les fonds que vous demandez au CRSH par année ci-dessous. Assurez-vous que votre budget proposé ne dépasse pas le montant maximal que vous pouvez demander par année ou le nombre maximal d'années pour lequel vous pouvez demander un financement, tel qu'énoncé dans les instructions détaillées à l'intention des candidats pour l'occasion de financement ou le programme pour lequel vous présentez une demande.

Veillez vous assurer que les montants totaux que vous demandez au CRSH correspondent à ceux que vous avez soumis dans le tableau budgétaire détaillé des **fonds demandés au CRSH** qui figure à la section Documents d'appui.

Vous devez saisir les détails budgétaires pour chaque année du projet jusqu'à un maximum de 10 ans. Par exemple, si l'occasion de financement pour laquelle vous présentez une demande concerne des subventions d'une durée de 3 ans, inscrivez le budget demandé pour les années 1 à 3, mais laissez les lignes des années 4 à 10 vides.

Année 1	0	\$	Année 2	0	\$
Année 3	0	\$	Année 4	0	\$
Année 5	0	\$	Année 6	0	\$
Année 7	0	\$	Année 8	0	\$
Année 9	0	\$	Année 10	0	\$
Total	0	\$			

# Préparation de votre demande

## Documents d'appui

Téléchargez les documents d'appui ci-dessous, s'il y a lieu. Suivez les exigences énoncées dans les instructions à l'intention des candidats de l'initiative stratégique ou conjointe pour laquelle vous présentez une demande. Ces instructions préciseront les documents d'appui qui sont requis ainsi que les limites de pages. Assurez-vous de ne pas dépasser les limites de pages énoncées dans les instructions à l'intention des candidats.

Nom du document	Étape	Fichier	Actions
Identification autochtone (minimum d'une page et au plus 3 pages)	Demande	Obligatoire	<a href="#">Télécharger le fichier</a>
Proposition de recherche (15 pages maximum)	Demande	Obligatoire	<a href="#">Télécharger le fichier</a>
Liste des références ou bibliographie (10 pages maximum)	Demande	Obligatoire	<a href="#">Télécharger le fichier</a>
Subvention demandée du CRSH	Demande	Obligatoire	<a href="#">Télécharger le fichier</a>
Justification du budget (2 pages maximum)	Demande	Obligatoire	<a href="#">Télécharger le fichier</a>
Autres sources de financement	Demande		<a href="#">Télécharger le fichier</a>
Lettres d'appui des partenaires (2 pages maximum par partenaire)	Demande		<a href="#">Télécharger le fichier</a>
Liste des organismes partenaires potentiels (2 pages maximum)	Demande		<a href="#">Télécharger le fichier</a>
Formulaire d'évaluation d'impact (annexe A)	Demande	Obligatoire	<a href="#">Télécharger le fichier</a>

# Préparation de votre demande

## Finaliser la demande

- Vérifiez votre demande pour vous assurer qu'elle est complète. Suivez les indications de la section Finaliser et soumettre pour soumettre la demande à votre administratrice ou administrateur de recherche pour examen et approbation.
- **N'oubliez pas:** la directrice ou le directeur de projet doit vérifier que tous les codirectrices, codirecteurs, cocandidates et cocandidats ont rempli leurs sections et finalisé leurs informations. Si la section d'une participante ou d'un participant n'est pas complète et qu'il est temps de soumettre, la participante ou le participant devra être retiré de la demande.
- Il y a encore une autre étape avant que le CRSH ne reçoive votre demande – l'administratrice ou l'administrateur de recherche doit la transmettre au CRSH. Une fois que l'administratrice ou l'administrateur de la recherche a transmis la demande au CRSH, aucune modification ne peut être apportée.

# Préparation de votre demande

## Conseils

- S'assurer que la demande répond aux critères d'évaluation
- Impliquer les membres de l'équipe et les partenaires dans la préparation de la demande
- Appuyer les membres de l'équipe dans le processus d'invitation en ligne (au besoin)
- Indiquer les publications des membres de l'équipe dans la liste des références (en caractères gras)
- S'assurer que le format de votre document est correctement présenté afin de faciliter sa lecture par les évaluateurs.
- Avoir à l'esprit vos publics en rédigeant votre demande
- Relire et réviser le PDF

# Préparation de votre demande

## Ressources utiles

Conseils pour présenter une demande de financement de partenariat :

- [Trousse à outils pour les partenariats](#)

Budget :

- [Guide d'administration financière des trois organismes](#)
- [Lignes directrices pour les contributions en espèces ou en nature](#)
- [Allocations de détachement](#)

# Préparation de votre demande

## Resources utiles

Lignes directrices :

- [Règlements régissant les demandes de subvention](#)
- [Guide du CRSH pour aborder les considerations liées à l'équité, à la diversité et à l'inclusion dans les demandes de subvention de partenariat](#)
- [Lignes directrices pour l'évaluation du mérite de la recherche autochtone](#)
- [Lignes directrices sur les initiatives de formation en recherche de partenariat](#)
- [Lignes directrices liées à une formation en recherche efficace](#)
- [Lignes directrices pour une mobilisation des connaissances efficace](#)

# Foire aux questions

- Si j'ai présenté une demande pour une autre subvention du CRSH en 2023, ou si je suis déjà titulaire d'une subvention active du CRSH, suis-je admissible à présenter une demande de subvention ?
- Quelle est la différence entre une codirectrice, codirecteur et une cocandidate, cocandidat ?

# Foire aux questions

- Une participante ou un participant peut-il recevoir un salaire de la subvention ?
- Est-ce que le temps qu'une participante ou un participant prévoit accorder au projet constitue une contribution en nature admissible ?
- Des fonds du CRSH peuvent-ils être utilisés pour couvrir le salaire d'une coordonnatrice ou coordonnateur de projet ?

# MERCI

## CRSH SSHRC



Centre national *pour la*  
*vérité et réconciliation*

UNIVERSITÉ DU MANITOBA

Pour toute question :

- concernant le Réseau de réconciliation en réponse à l'appel 65, écrivez à [partenariats@sshrc-crsh.gc.ca](mailto:partenariats@sshrc-crsh.gc.ca)
- concernant le CNVR, écrivez à Shelby Thomas à [Shelby.Thomas@umanitoba.ca](mailto:Shelby.Thomas@umanitoba.ca)
- concernant le portail Convergence, communiquez avec le **service d'assistance en ligne** à [soutienweb@convergence.gc.ca](mailto:soutienweb@convergence.gc.ca)

